



Termes de référence pour la production de capsules vidéos

UN COVID19 MPTF – MAROC

Pays : MAROC

Mission : Conception et production de capsules vidéos visant à documenter les objectifs et les réalisations du projet MPTF Covid19. Cela à travers les témoignages des acteurs clés, dont les représentants des Agences Onusiennes et les différents partenaires de mise en œuvre, notamment les Départements ministériels concernés et les organisations de la société civile.

Projet MPTF Covid19 : Titre « Assurer la continuité des services essentiels de soins de santé primaires et hospitaliers pour les populations plus vulnérables et développer des mesures d'hygiène et de prévention pour de secteurs essentiels non sanitaires durant la pandémie du COVID-19 »

Lieu : Rabat avec des possibles déplacements : un (1) déplacement à Tanger, un (1) à Meknès, un (1) à Beni Mellal

Période : novembre-décembre 2020

1. CONTEXTE

Face à la pandémie COVID19, les trois Agences Onusiennes, le Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA), l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), l'Organisation des Nations unies pour le développement industriel (ONUDI), ont pu mobiliser des fonds auprès du Secrétariat des Nations Unies afin d'appuyer le Gouvernement marocain dans le renforcement des mesures de protection contre la Covid-19 et assurer la continuité des services publics de base.

Dans ce cadre, plusieurs Ministères sont impliqués, à savoir : le Ministère de la Santé, le Ministère de la Solidarité, du Développement Sociale, l'Egalité et de la Famille, le Ministère de l'Industrie, du Commerce, de l'Economie Verte et Numérique, le Ministère du Travail, le Bureau International du Travail (BIT), le Ministère de la Culture, de la Jeunesse et Sport, ainsi que la Délégation Générale à l'Administration Pénitentiaire et à la Réinsertion (DGAPR), et plusieurs Organisation de la Société Civile (OSC) actives sur le terrain, notamment dans le domaine de la santé reproductive et maternelle.

Le projet vise deux objectifs :

- 1) Assurer la continuité des services essentiels de soins de santé primaires et hospitaliers pour les populations les plus vulnérables (femmes enceintes et en âge de reproduction et leur nouveau-né, y compris les populations migrantes, les femmes victimes et survivantes aux violences, les patients atteints de maladies chroniques, notamment les patients cancéreux, ainsi que les détenus dans les établissements pénitentiaires).

Les services essentiels ciblés sont ceux en matière de Santé Sexuelle et Reproductive (SSR) et Planification Familiale, de prise en charge des Femmes victimes et survivantes aux violences (Violence basée sur le Genre VBG) et de soin palliatif pour les patients cancéreux alités.

- 2) Renforcer les moyens de prévention sur les lieux de travail et les mesures de protection des professionnels de santé ainsi que des travailleurs de première ligne œuvrant dans des secteurs prioritaires autres que la santé, notamment de l'industrie agroalimentaire, du secteur de la gestion des déchets et du commerce/ e-commerce.

Articulé autour de ces deux volets complémentaires visant le renforcement des capacités institutionnelles, de la société civile et des communautés pour faire face aux défis et aux conséquences de la COVID19, le projet se base sur l'adoption d'une approche systémique, holistique et inclusive basée sur les Droits Humains. Des approches innovantes ont été introduites, notamment l'approche Self-care, la digitalisation sanitaire, l'engagement communautaire et la communication de masse et de proximité. Cela afin de dépasser les limites de l'intervention classique de service de santé à travers l'introduction des nouvelles technologies de la communication, renforcer les actions communautaires autour de la lutte contre l'infection de Covid19, ainsi qu'améliorer l'accès à l'information en matière de services de santé reproductive et de lutte contre la violence fondée sur le genre pendant la période de crise sanitaire.

La continuité des services en matière de soins est rendue possible aussi à travers la protection contre la propagation du virus COVID19 des professionnels de la santé, des prestataires volontaires actifs au sein des organisations de la société civile œuvrant dans le domaine de la SSR, ainsi que des personnes qui bénéficient de services offerts. L'OMS et l'UNFPA assurent la mise en œuvre de ce volet du projet.

Egalement, le projet vise à garantir la protection des travailleurs de première ligne œuvrant dans le secteur de l'industrie. Ce volet est assuré par l'ONUDI.

L'un des objectifs du projet est d'identifier, capitaliser, diffuser, valoriser et documenter les bonnes pratiques. Au titre de cet objectif, la réalisation de capsules vidéos sur les activités mises en œuvre a été retenue comme moyen de capitalisation et d'information pouvant faciliter la diffusion des connaissances et le partage d'expériences avec le maximum d'acteurs.

2. OBJECTIF DE LA PRESTATION

Cet appel a pour objectif d'identifier un prestataire de service qui s'occupera de la réalisation des capsules vidéos visant à documenter et illustrer les composantes et les bonnes pratiques du projet « MPTF-Covid19 Maroc »

3. DESCRIPTION DES TACHES : PRODUCTION DES CAPSULES

Les 4 capsules vidéo, d'une durée moyenne de 3,30 minutes chacune, s'articuleront autour des axes et des objectifs du projet MPTF COVID-19. Les capsules auront pour objectif de promouvoir le processus de développement du projet grâce au partenariat entre le Ministère de la Santé, l'UNFPA et l'OMS d'une part, ainsi que l'ONUDI et ses partenaires d'autre part, ainsi que les réalisations et l'impact de l'action en fournissant aux acteurs et parties prenantes au Maroc et à l'international des informations pertinentes et à jour sur les activités inscrites dans le projet.

Les 4 capsules vidéo seront réalisées selon un découpage autour des thèmes suivants :

4. DECOUPAGE THEMATIQUE

A. Mise en contexte

- a) Description succincte audio-visuelle (AV) du contexte de développement du projet et des stratégies de lutte mises en place au niveau national.

- b) Enregistrement AV d'une séquence de réunion du comité de pilotage du projet et autres instances ou le projet est diffusé et discuté ;
- c) Interventions des partenaires ;
- d) Tournages externes : centres de santé, hôpital, maison d'accouchement, directions régionale ou délégation provinciale, ONG et autres structures au niveau des sites sous mentionnés.

B. Les thématiques du tournage :

1. Digitalisation sanitaire et continuité des services en matière de Santé Sexuelle et Reproductive (SSR) y inclut les sessions online de formation sur les soins au nouveau-né (durée max 3.30 min)
 - Lieu : Rabat, Tanger ;
 - Agence NU concernée : UNFPA, OMS
 - Institutions concernés : Ministère de la Santé ; Centre National de Santé Reproductive les Orangers ; DGAPR
 - OSC concernée : OPALS
2. Continuité des services en matière de prise en charge des Femmes et Filles victimes de violence /VBG (Violence basée sur le Genre) (durée max 3.30 min).
 - Lieu : Rabat, Meknès
 - Agence NU concernée : UNFPA
 - Institution concernée : Ministère de la Santé
 - OSC concernée : Réseau ANARUZ
3. Continuité des services pour les patients cancéreux alités : acquisition de véhicules et équipement de deux unités hospitalières de soins palliatifs : CRO de Beni Mellal (durée max 3.30 min) ;
 - Lieu : Rabat, Beni Mellal
 - Agence NU concernée : OMS
 - Institution concernée : Ministère de la Santé
4. Communication de masse et de proximité, dépistage et prévention à la COVID19 pour assurer la protection des travailleurs de première ligne, professionnel de la santé, populations vulnérables et travailleurs dans d'autres secteurs autres que la santé (durée max 3.30 min).
 - Lieu : Rabat
 - Agence NU concernée : UNFPA, OMS, UNIDO
 - Institutions concernées : Ministère de la Santé, Institut National d'Hygiène, Ministère de la Culture, de la Jeunesse et Sport, Ministère du Travail, BIT, Ministère de l'Industrie, du Commerce, de l'Economie Verte et Numérique ;
 - OSC concernées : OPALS, Associations des fédérations des acteurs professionnels des secteurs industriels.

Cette mission consiste à collecter des photos, des enregistrements et des témoignages des représentants des Agences Onusiennes, des acteurs institutionnels, des OSC ayant été impliqués dans le projet ainsi que des bénéficiaires directs des activités mises en œuvre (femmes, jeunes, migrants, professionnels de la santé, travailleurs en première ligne) ainsi que des photos des équipements acquis dans le cadre du projet, à compléter avec du texte et une voix off.

Des images et des vidéos des activités du projet, collectées au préalable par l'équipe de projet, seront mise à la disposition du prestataire de service.

La grande majorité des photos et vidéos devra montrer des personnes en action et une attention particulière devra être portée aux femmes et aux travailleurs en première ligne. Le prestataire devra également recueillir sous la forme de vidéos, des témoignages de travailleurs bénéficiaires de première ligne afin de mettre en valeur l'impact des actions menés dans le cadre du projet.

5. DURÉE ET CALENDRIER DE LA MISSION

La mission se déroulera durant le mois de novembre-décembre 2020, pour être achevée au plus tard le **15 décembre 2020**.

6. METHODOLOGIE

La mission se déroulera en huit phases :

1. Réunion de briefing avec l'équipe communication de UNFPA, OMS et UNIDO ;
2. Actualisation/Finalisation de la note méthodologique avec plan de travail et calendrier ;
3. Elaboration et validation du script ;
4. Déplacement pour la collecte de photos et tournage de vidéos et vidéo-témoignages selon les composantes qui font l'objet de chaque enregistrement. Les lieux de tournage seront validés ultérieurement, en concertation avec le commanditaire et les autres Agences Onusiennes.
5. Validation des photos, vidéos et vidéo-témoignages ;
6. Montage des capsules vidéos ;
7. Réunion de débriefing et remise de la 1^{ère} version des 4 capsules-vidéos
8. Prise en compte des remarques et remise des 4 capsules-vidéos dans leur version finale.

7. LIVRABLES

Neuf (9) livrables sont attendus :

1. Note méthodologique avec plan de travail et calendrier ;
2. Scénario/script et principe pour le générique Introduction et conclusion des 4 capsules vidéos ;
3. Photos et vidéos d'illustration complémentaires (une vingtaine) ;
4. Photos et vidéos des témoignages individuels ;
5. 1 capsule-vidéos pour la 1^{ère} composante
6. 1 capsule-vidéos pour la 2^{ème} composante
7. 1 capsule-vidéos pour la 3^{ème} composante
8. 1 capsule-vidéos pour la 4^{ème} composante
9. 1 vidéo qui englobe et résume les 4 capsules, d'une durée entre 9 et 10 min.

Les vidéos doivent être en français avec une musique adaptée. La collecte des témoignages sera faite en arabe ou en français (selon la langue maîtrisée). Deux versions des vidéos doivent être produites : l'une avec sous-titres en français et l'autre avec sous-titres en anglais. La traduction doit être assurée par le prestataire et validée par l'équipe de projet.

Les logos des Agences onusiennes, du Système des Nation Unies et des partenaires seront mis à disposition du prestataire.

Caractéristiques techniques Photos :

- La taille des images sera au moins de 4000x3000 pixels, en 300 DPI ;
- Les photos doivent être enregistrées au format JPEG ;
- Les œuvres proposées ne doivent pas avoir fait l'objet d'un montage de plusieurs clichés.

Caractéristiques techniques des vidéos :

- Formats HD et web (les capsules-vidéos seront partagées sur les réseaux sociaux).
- Durée : entre 10 et 20 sec pour les témoignages individuels, les capsules vidéos ne dépassent pas le 3.30min. La vidéo globale ne dépasse pas le 10 min.
- Langue et sous-titrage : français et anglais.

N.B : Le prestataire utilisera son propre matériel (caméra, logiciels, matériel et fournitures, etc.) et remettra les livrables sur un support numérique.

8. ROLES ET RESPONSABILITÉ

A. Commanditaire : UNFPA, OMS, ONUDI et le contrat sera signé entre le prestataire et UNFPA (Fonds des Nations Unies pour la Population)

- Sélectionne et recrute le prestataire ;
- Mettra à la disposition du prestataire la documentation et les informations nécessaires pour la production des supports attendus ;
- Fournit au prestataire la liste des personnalités et facilite la prise de contact ;
- Dirige les principales phases de la consultation ;
- Vérifie la conformité des livrables aux normes de qualité requises, en concertation avec OMS et UNIDO.

B. Le prestataire :

- Définit la méthodologie et le planning détaillé de la mission ;
- Développe le scénario/script, en étroite collaboration avec l'équipe de UNFPA, OMS, UNIDO ;
- Prend connaissance des consignes éthiques des agences du SNU impliqués en matière de photographie ;
- Développe le générique Introduction et Conclusion ;
- Se réunit avec l'équipe de UNFPA, OMS, UNIDO en vue d'organiser les missions de terrain ;
- Travaille à distance, mais s'assure d'une communication continue avec les Chargées de Communication UNFPA, OMS et UNIDO et l'équipe de projet ;
- Se déplace sur le terrain et rencontre les personnalités indiquées par l'équipe de projet ;
- Utilise son propre matériel (caméra, logiciels, matériel de montage et fournitures, etc.) et supporte les charges liées à ses déplacements (à inclure dans l'offre financière) ;
- Collecte des vidéos et illustrations photographiques complémentaires ;
- Prépare et intègre le sous-titrage ;
- Utilise dans les vidéos des musiques de fonds non-soumises au droit d'auteur ;
- Procède au montage et post production des capsules-vidéos ;
- Fournit une version courte des capsules-vidéos ;
- Fournit les photos et vidéos en HD et format web ;
- Cède l'ensemble des droits d'utilisation, de reproduction, de représentation, d'adaptation et des produits à UNFPA qui en sera le propriétaire exclusif.

9. QUALIFICATIONS ET EXPERIENCES REQUISES

- Le Soumissionnaire devra présenter une équipe multidisciplinaire ayant les compétences suivantes :
 - Un chef d'équipe ayant une expérience professionnelle de 5 ans au moins dans la réalisation des reportages, films documentaires et photographies.
 - Une équipe multidisciplinaire composé de : rédacteur (ou journaliste), caméraman, infographiste, monteurs et mixeurs avec au moins 5 ans d'expérience dans leur domaine de compétence respectif.
- Avoir au moins 3 Références d'expériences antérieures similaires (préférentiellement indiquer des liens vers des vidéos réalisées) au profit des organisations nationales ou internationales, gouvernementales ou non gouvernementales, idéalement dans le cadre des projets/programmes de développement (l'expérience avec les agences onusiennes sera un atout).
- Maîtrise de l'arabe, du français et de l'anglais.

10. MODALITÉ DE RÉGLEMENT

L'offre financière doit prendre en considération les déplacements. Le règlement sera effectué à la fin de la prestation après validation et livraison des livrables.

11. PRINCIPES ET ÉTHIQUES

Cette activité doit être effectuée dans le respect des considérations suivantes :

- **Droits des tiers**
Les photographies/vidéos représentant des personnes reconnaissables ou des lieux privés devront être accompagnées d'une autorisation signée de la personne concernée, ou de celles des parents si cette dernière est mineure (cf. l'Attestation de droits photographiques sera fourni au prestataire).
- **Incidents**
Si des problèmes surviennent pendant le travail de terrain, ou à tout autre stade de la consultation, ils doivent être immédiatement signalés au UNFPA au Maroc en sa qualité de maître d'ouvrage. Si cela n'est pas fait, l'existence de tels problèmes ne peut en aucun cas être utilisée pour justifier l'impossibilité d'obtenir les résultats prévus dans ces termes de référence.
- **Propriété intellectuelle**
Le prestataire cède tous les droits d'utilisation des produits remis aux commanditaires (UNFPA, OMS, ONUDI) représenté par UNFPA (en tant que signataire du contrat) et qui en seront les propriétaires exclusifs.
Dans l'utilisation des photos et autres documents, le prestataire est tenu de respecter les droits de propriété intellectuelle des institutions et des communautés qui les ont produits.
- **Remise des livrables**
Si la remise des livrable est retardée, ou dans le cas où la qualité des livrables s'avère nettement inférieure à la qualité convenue, les pénalités prévues dans le contrat signé avec le prestataire seront applicables.

12. SOUMISSIONS DES OFFRES

Cet appel à consultation est ouvert aux offres des prestataires nationaux(les) ou internationaux(les) et la composition de l'équipe proposée ne doit pas être modifiée pendant la durée de la prestation.

Offre technique : doit comporter une note méthodologique (comprenant un chronogramme) et CV mettant en valeur les diplômes, expériences et compétences en lien avec l'appel à consultation notamment :

- Nombre d'années d'expérience ;
- Nombre de prestations similaires (produit numérique, date, organisation et thème) ;
- Book détaillé (sélection numérique) ;
- 3 attestations de référence.

Seuls les curriculum vitae (CV) datés, signés par les membres de l'équipe proposée et contresignés par le soumissionnaire seront acceptés.

Offre financière : devra comprendre un montant forfaitaire y compris toutes autres charges liées à la réalisation des prestations et les frais de déplacements aux sites d'interventions.

13. ÉVALUATION DES OFFRES

L'évaluation des offres se déroulera en deux temps. i) L'évaluation de l'offre technique qui portera sur les CV des candidats et ii) l'évaluation et la comparaison des propositions financières.

Phase 1 : Analyse technique comparative des offres

Pendant cette phase, une note technique T sur 100 sera attribuée à chaque candidat en fonction du barème suivant :

Critères	Note
Nombre d'années d'expérience	15
Nombre de prestations similaires réalisées	30
Book détaillé	30
Note Méthodologique	25
Total	100

Important : Seront systématiquement éliminées à l'issue de cette phase toutes les offres ayant obtenu une note technique inférieure à la note technique minimale de 70 points qui représente 70% des de la note maximale des offres techniques (100 points)

Les offres techniques seront évaluées sur la base de leur degré de réponse aux Termes de références.

Phase 2 : Analyse financière comparative des offres

A l'issue de cette phase, chaque offre financière sera dotée d'une note (F) sur 100. La note 100 sera attribuée à l'offre valable techniquement et la moins disante. Pour les autres offres, la note sera calculée au moyen de la formule suivante :

$$F = 100 * \frac{P_{min}}{P}$$

P : Prix de l'offre

P_{min} : Prix de l'offre valable techniquement et la moins disant.

Phase 3 : Analyse technico-financière

Les notes techniques (T) et financières (F) obtenues pour chaque candidat seront pondérées respectivement par les coefficients suivant :

→70% pour l'offre technique

→30% pour l'offre financière

$$N = 0,7 * T + 0,3 * F$$

Le Contrat sera adjugé à l'offre ayant obtenu la note « N » la plus élevée.

14. DATE LIMITE DE DÉPÔT DES OFFRES

Les candidat(e)s qualifié(e)s et intéressé(e)s sont prié(e)s d'envoyer par email au plus tard le **06 Novembre 2020 à 16H00 (heure locale Rabat)**, chacun des dossiers suivants :

- 1- **Offre technique** : Note méthodologique et CV contenant, entre autre, les éléments précisés dans le paragraphe 12 du présent document en précisant : « Offre Technique capsules-vidéos MPTF ».
- 2- **Offre financière** : Estimation des honoraires journaliers tel que précisé dans le paragraphe 12 du présent document : en précisant : « Offre Financière capsules vidéo MPTF ».

Ces deux documents seront envoyés par mail à l'attention de M. Adil ELBERGUI, Mme Laila ACHARAI, Mme Cristina PILO, - elbergui@unfpa.org – acharai@unfpa.org - pilo@unfpa.org

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter : pilo@unfpa.org

15. ANNEXE

FORMULAIRE DE CESSION DE DROIT (VERSION ÉDITORIALE)